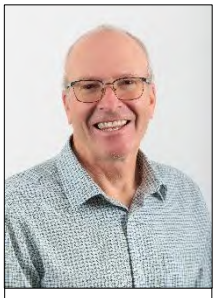
SOLIDARITÉ agricole

L'Union des producteurs agricoles Estrie

Décembre 2025
Vol. 38, nº 6

Lendemain de congrès positif?



Michel Brien, président

Doit-on considérer comme positive la visite de deux ministres québécois au dernier congrès général de l'UPA? Soulignons tout de même que pour une première fois, l'Agriculture et l'Environnement semblent travailler ensemble.

Donald Martel, récemment nommé à l'Agriculture en remplacement d'André Lamontagne, a pour objectif de faciliter la vie des agriculteurs, d'être présent sur le terrain et d'augmenter l'autonomie alimentaire du Québec.

Le 1er objectif sera atteint, notamment, grâce à l'abolition de la date limite d'épandage au 1er octobre.

Puis, conjointement avec Bernard Drainville, nouvellement nommé à l'Environnement, les ministres nous annoncent la levée du moratoire sur la remise en culture des terres en friche sur près de 200 000 hectares. Enfin! direz-vous. Cette mesure était attendue depuis 20 ans. Nous devrions connaître les détails qui concernent l'Estrie avant le printemps.

Ont aussi été annoncés : 30 millions $ pour compenser une partie du coût de la tarification carbone, 131 millions $ en congé de cotisations pour les entreprises agricoles qui ont des employés et 24 millions $ pour un nouveau programme nommé AgroPerformance, une initiative qui soutien la performance technologique et climatique.

Les ministres affirment aussi travailler à améliorer les programmes d'assurances afin de mieux protéger les producteurs. De plus, ils souhaitent simplifier la gestion de l'entretien des cours d'eau et des ponceaux. Enfin, leur gouvernement veut alléger la réglementation sur l'abattage des animaux.

C'est un bon début pour ces nouveaux ministres en fin de mandat. Leurs équipes ne manqueront pas d'ouvrage cet hiver.

En ce qui a trait au 3e objectif de Donald Martel, favoriser l'autonomie alimentaire du Québec, un angle mort subsiste. Le gouvernement doit montrer l'exemple en favorisant les aliments du Québec dans les services d'approvisionnement des institutions sous sa responsabilité (hôpitaux, écoles, CPE, etc.)

Si les banques alimentaires telles que Moisson Estrie et SOS Dépannage Moisson Granby arrivent à s'approvisionner localement et à en comprendre les bienfaits sur l'économie locale, le gouvernement devrait en être capable aussi.

Michel Brien



SOLIDARITÉ AGRICOLE
Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca
Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 250 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES
Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS
Valéry Martin 819 346-8905, p. 5143
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 16 janvier 2026
Date de parution : 4 février 2026

DANS CE NUMÉRO :

Faits saillants annuels de la CPTAQ.....3
Médiation citoyenne gratuite.....9
Mieux disposer de vos plastiques.....13
Assemblées de secteurs des PLE.....14
Ça bouge dans vos instances.....17 à 19

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Production	Syndicat local
1.	**Roger Chouinard**	Acéricole	Memphrémagog
2.	**CNOR inc.**	Pomme de terre	Memphrémagog
3.	**Érablière de la Grande Côte inc.**	Acéricole	Granit
4.	**Ferme Petite Marguerite SENC**	Foin et grains	Coaticook
5.	**Michel Ménard et Josée Roy**	Acéricole	Coaticook

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Appel de photos

Votre Solidarité agricole se refait une beauté

Valéry Martin, conseillère aux communications

Lorsque vous recevrez votre Solidarité agricole de février 2026, vous remarquerez les améliorations visuelles apportées, notamment en page couverture. Votre bulletin reflétera encore mieux le travail du milieu agricole et forestier d'ici. Pour y arriver, nous avons besoin de vous.



Photo : Amélie Brien

Vous aimez photographier votre quotidien? Vos plus belles images pourraient bien apparaître en première page.

Pour le moment, nous recherchons des photos représentant les différentes productions au fil des saisons. L'actualité guidera nos choix. Par exemple, l'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins de l'Estrie est l'occasion idéale de présenter une belle photo de vos vaches dans la neige.

Transmettez les photos en bonne résolution (au moins 1 GO), accompagnées du nom de l'auteur et du lieu où elle a été prise à vmartin@upa.qc.ca.

101e CONGRÈS UNIS POUR L'AVENIR

25 ans d'implication à l'Union!

Cette année, 21 membres du personnel de l'UPA et de ses affiliés ont franchi le quart de siècle de service. Un hommage leur a été rendu à l'occasion du Congrès général à Québec le 3 décembre.



Parmi ces personnes dévouées se retrouve un visage que vous connaissez bien; Isabelle Dubois, adjointe administrative du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Bravo et merci Isabelle pour ton engagement, ta fidélité et ton soutien constant!

« Ces 25 ans m'ont permis de développer plusieurs compétences et j'ai eu le plaisir d'aider les producteurs forestiers jour après jour. »
Isabelle Dubois

Faits saillants du rapport annuel de la CPTAQ

Forte pression sur le territoire agricole de l'Estrie

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2024-2025. En Estrie*, les décisions rendues au cours de cette période offrent un aperçu de l'évolution des demandes et des autorisations en zone agricole et permettent de mieux comprendre les pressions qui s'exercent sur notre territoire.

Les chiffres clés

- La zone agricole couvre 66 % du territoire estrien.
- La CPTAQ a rendu 185 décisions durant l'année 2024-2025. Il s'agit de 65 décisions de plus que l'année précédente, principalement situées dans les MRC du Granit, du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François.
- Les demandes sont autorisées dans 60 % des cas.

Quelques informations spécifiques

- Les trois décisions liées à des demandes d'exclusion ont été acceptées. À l'échelle provinciale, seulement 31 % des demandes d'exclusion obtiennent une autorisation. En Estrie, il s'agissait de configurations spécifiques, propres à des contextes particuliers. Malgré cela, l'exclusion de 26 hectares dans la ville de Sherbrooke se démarque. Elle figure parmi les plus importantes de l'année à l'échelle de la province.
- Les décisions liées à des morcellements de ferme ont diminué et leur taux d'autorisation a augmenté par rapport à l'année précédente (76 % d'autorisation pour 2024-2025).
- La Fédération de l'UPA-Estrie a transmis une recommandation favorable à 70 % des projets émanant d'organismes publics. Le taux d'avis favorables des fédérations régionales est de 64 % à l'échelle du Québec.

Quelques réflexions pour notre région

- On constate une augmentation considérable du nombre de décisions en Estrie, bien supérieure à la tendance provinciale. Cette augmentation pourrait s'amplifier puisque l'Estrie figure parmi les régions où la croissance démographique sera la plus marquée d'ici 2051.
- Sur les projets énergétiques, l'année a été marquée par l'autorisation de la ligne de transport d'électricité Stukely-Bonsecours. Plusieurs projets énergétiques sont attendus dans les prochaines années, notamment les lignes Bolton-Est et Val-Joli–Sherbrooke. De son côté, le projet éolien de la Haute-Chaudière, autorisé récemment, commence ses travaux dans la MRC du Granit.
- Les activités d'extraction représentent l'un des types de demandes les plus fréquents en Estrie. L'exploitation de ces superficies sur de très longues périodes, généralement des décennies, nous préoccupe grandement.
- La conservation à des fins écologiques n'apparaît pas dans le rapport. Aucune décision sur cet usage n'a été rendue en 2024-2025. Vraisemblablement, plusieurs décisions liées à la conservation en zone agricole devraient apparaître dans les prochaines années afin de répondre aux engagements du gouvernement en la matière.

Pour plus de détails et les données spécifiques à votre MRC, consultez le rapport annuel sur le site www.cptaq.gouv.qc.ca à la section Publications.

**Les chiffres présentés dans cet article représentent la région de l'Estrie sans les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi.*



Photo : Jean Roy, La Tribune

SE FORMER EN SAVOIR PLUS — LE PORTAIL DE LA FORMATION AGRICOLE



Voici les formations 2026! Plusieurs formations seront ajoutées en cours d'année.
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Gestion de votre entreprise				
Comptabilité et aspects fiscaux en foresterie	7 h	Sherbrooke	22 janvier	50 $
Les réseaux sociaux dans un contexte agricole	4 h	Sherbrooke	23 janvier	50 $
Production forestière				
Abattage d'arbre - Niveau avancé	8 h	Valcourt	9 janvier	100 $
Débardage des bois	7 h	Valcourt	24 janvier	50 $
Petit traité de l'arpentage à l'usage des propriétaires de lots boisés		En ligne	30 janvier	50 $
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12 h	East Angus	31 janvier et 1er février	100 $
Atelier terrain : pourquoi et comment éclaircir et jardiner sa forêt	4 h	À déterminer	6 février	50 $
Production acéricole				
La production de sirop d'érable biologique : démarche de certification et méthodes de production	6 h	En ligne	29 et 30 janvier	70 $
La production de sirop d'érable biologique : démarche de certification et méthodes de production	6 h	Sherbrooke	3 février	70 $
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	6 h	En ligne	13 et 14 janvier	70 $
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	6 h	Sherbrooke	28 janvier	70 $
Sirop d'érable de qualité	6 h	Sherbrooke	20 janvier	70 $
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	En ligne	11 et 12 février	70 $

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur cible.agricarrieres.qc.ca ou sur [upa.qc.ca](upa.qc.ca)

Plusieurs contenus de formations sont disponibles, consultez les sites régulièrement pour rester à l'affût des nouveautés!

AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne	Gratuit

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES …

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Camille Néron, conseillère à la main-d'œuvre agricole
cneron@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5124 ou
Steven Lemay, coordonnateur en ressources humaines et main- d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5140.

SYRAE Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse un montant de 150 $ par année à ses membres applicable sur les formations.

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE Estrie

Maison familiale rurale du Granit de St-Romain

Une école pas comme les autres!

Marc-André Letendre, enseignant en production animale
MRF du Granit

La Maison familiale rurale (MFR) du Granit est une école secondaire unique au Québec qui allie formation générale et professionnelle dans un cadre rural et humain. L'offre de formation s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans, de niveau secondaire 3, 4 et 5 qui souhaitent apprendre autrement, dans un environnement stimulant, valorisant et proche de la réalité du terrain.

À la MFR, les élèves passent **50 % du temps à l'école** et **50 % en stage en entreprise**, selon un modèle d'alternance école-entreprise. Les groupes sont restreints, permettant un suivi personnalisé, un accompagnement adapté et une relation privilégiée avec les enseignants. Cette approche favorise la motivation et la réussite scolaire.

Deux diplômes, sans perdre de temps

Dans les mêmes deux années qu'il faudrait pour obtenir son Diplôme d'études secondaires (DES), les élèves de la MFR du Granit peuvent obtenir leur DES et compléter un des deux parcours suivants :

- DEP en Production animale : volet laitier, équin ou bovin
- DEP Abattage manuel et débardage forestier + DEP en Production acéricole

La MFR dispose d'une **érablière-école**, d'une **forêt-école** et d'une **ferme-école**. L'école collabore avec des producteurs locaux pour les sorties pédagogiques et les expertises de terrain.

« Franchement, avant la MFR, l'école c'était l'enfer. J'étais tout le temps démotivé, j'avais l'impression que rien de ce qu'on m'apprenait servait à quelque chose. J'étais à deux doigts de lâcher. Mais à la MFR, j'ai trouvé une autre "vibe" : des stages, des profs qui te parlent pour vrai, pis des cours qui ont du sens. Même si ç'a pas toujours été facile, j'ai réussi à avoir mon diplôme, pis après j'ai embarqué dans un DEP en mécanique agricole. Aujourd'hui, je trippe sur ce que je fais. La MFR, ç'a été mon déclic, mon tremplin. » — Gabriel, diplômé en Production animale de la MFR du Granit

Portes ouvertes à la MFR du Granit, le dimanche 22 février

Que vous soyez élève, parent ou simplement curieux, cette journée est l'occasion idéale pour rencontrer l'équipe, visiter les installations et explorer les nombreuses possibilités qu'offre cette école innovante.

La MFR du Granit, située au 105, rue du Couvent à Saint-Romain, vous invite à ses Portes ouvertes le 22 février 2026, de 10 h à 15 h. Vous pouvez nous joindre au 819 583-5910, poste 1600 et visiter le mfrgranit.com pour obtenir des informations supplémentaires.

L'admission des élèves est possible en secondaire 3 ou secondaire 4.



Webdiffusion en direct

Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière

Le Comité interprofessionnel de gestion agricole de l'Estrie (CIGAE) vous convie à une journée entièrement dédiée à la gestion agricole.

Vous êtes invités à assister, de Sherbrooke, à la webdiffusion en direct du Rendez-vous de la gestion agricole de Lanaudière le **28 janvier** 2026. Ce colloque reconnu rassemble des experts et des intervenants du milieu afin d'aborder des enjeux actuels, des solutions concrètes et des stratégies favorisant la performance et la résilience des entreprises agricoles.

Date limite d'inscription : 21 janvier 2026

Au programme

- 8 h 30 : Accueil
- 9 h 30 : Conférence : Économie agricole - perspectives et tendances
- 10 h 45 : Conférence : Introduction des nouvelles technologies sur les fermes du Québec
- 12 h : Dîner et activité d'échanges
- 13 h 30 : Remise de prix Lilianne-Duval
- 13 h 45: Conférence : Terres agricoles, risques ou sécurité - Innovation dans les structures d'entreprises
- 16 h 15 à 17h : Réseautage (facultatif)

À qui s'adresse l'événement?

- Entrepreneurs·agricoles de l'Estrie;
- Intervenants du milieu agricole de l'Estrie (1 personne par organisation – *places limitées, priorité aux entreprises agricoles);*
- Étudiants et relève agricole de l'Estrie.

Pourquoi participer?

- Une excellente occasion de développer vos connaissances en gestion agricole;
- Un moment privilégié pour réseauter avec d'autres entrepreneurs agricoles et intervenants de la région;
- Une opportunité de rencontrer des professionnels du milieu et de partager vos pratiques.

Avantages pour les participants

- Le CIGAE assume les frais d'inscription des étudiants, de la relève et des entrepreneurs agricoles pour le Rendez-vous de la gestion.
- Un repas à coût abordable et des collations seront offerts sur place.

Lieu : MAPAQ-Estrie : 4260, boul. Bourque, Sherbrooke.

Cette activité est organisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en collaboration avec la Fédération de l'UPA-Estrie, le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie, le Cégep de Sherbrooke, le Groupe conseil agricole de l'Estrie et la Financière agricole du Québec.



Analyse de vos résultats financiers

Planifier, saisir les opportunités et assurer votre avenir

Pauline Samson, directrice
Réseau Agriconseils Estrie

L'analyse financière est un volet important pour comprendre l'évolution de votre entreprise. Elle permet de tirer des renseignements de la saison écoulée et de préparer le développement futur de votre entreprise. Après des mois de travail intense, l'hiver devient un moment idéal pour faire le point, prendre du recul et planifier l'avenir.

Faire appel à un professionnel permet de bénéficier d'un regard objectif et expérimenté pour révéler votre plein potentiel.

Un diagnostic financier vous permet de mieux comprendre :

- vos marges et votre capacité de remboursement;
- votre rentabilité et votre autonomie financière;
- vos forces et faiblesses;

... et vous oriente vers :

- la planification d'investissements;
- des pistes pour réduire les pertes et les erreurs coûteuses;
- une meilleure structure financière pour améliorer votre liquidité;
- des solutions pour optimiser votre mise en marché.

- ✓ Rentabilité économique
- ✓ Forces et faiblesses
- ✓ Décisions stratégiques éclairées
- ✓ Pistes pour optimiser sa production
- ✓ Planification des investissements
- ✓ Liquidité et budget de trésorerie

Vous êtes maître d'œuvre dans votre domaine.
Saisir les opportunités est un élément clé de votre succès.
Être prêt c'est d'abord connaître sa marge de manœuvre.

Les experts en gestion financière reconnus par les réseaux Agriconseils peuvent vous accompagner grâce à une offre de services dont **65 % des honoraires professionnels sont remboursés par le Programme services-conseils**.

Un avis externe apporte un angle nouveau et peut révéler des pistes d'améliorations inattendues.
C'est un coup de pouce important pour soutenir la pérennité de votre entreprise.

Informez-vous au 819 829-0641
estrie@agriconseils.qc.ca



Santé psychologique au travail

Des intervenants pour vous aider à prévenir les risques psychosociaux du travail (RPS)

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Le dernier article, paru dans le numéro de novembre 2025 du *Solidarité agricole,* traitait des nouvelles obligations de prévention en santé et sécurité du travail et de notre offre de service.



Pour la période des fêtes, nos experts en santé psychologique vous invitent à regarder un autre côté du travail.

Avec la modernisation de la *Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST)*, il est question de l'importance de la santé psychologique dans l'environnement de travail. En agriculture, où souvent les milieux sont tissés serrés, le terreau est fertile pour aborder le sujet.

Pour certains employeurs et travailleurs, la santé psychologique au travail est un nouveau concept. Pas de problème, c'est notre rôle de vous expliquer ces nouvelles attentes légales. Nos intervenants en prévention des risques psychosociaux du travail (RPS) sont disponibles, en personne ou en virtuel, pour vous aider.

Voici les 4 volets de notre offre de service en prévention des RPS :

- information et sensibilisation;
- évaluation et identification des RPS;
- soutien à la prévention des RPS;
- suivi des actions préventives mises en place.

Les valeurs humaines et familiales sont à la base de nombreuses entreprises agricoles. Notre équipe en santé au travail partage ces valeurs et tient à vous rappeler de ne pas hésiter à demander ses services, que ce soit en prévention des risques psychosociaux ou pour tout autre risque (physique, biologique, chimique et ergonomique) présent dans votre milieu de travail. Tous nos services sont **offerts gratuitement** sur l'ensemble du territoire de l'Estrie.

Nos souhaits pour vous en 2026 :

- un sentiment de sécurité physique et psychologique au travail;
- du respect, de la civilité et du soutien au travail;
- de la reconnaissance au travail et une bonne communication;
- de l'aide simple et adaptée pour faire de la prévention dans votre milieu de travail.

Communiquez avec l'équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca



La médiation citoyenne, un service gratuit

Marie-Claire Durand, médiatrice et gestionnaire d'unités de médiation citoyenne
Équijustice Estrie

Il arrive que des conflits surviennent et que l'on ait besoin d'aide. La médiation citoyenne est un service gratuit, volontaire, confidentiel, accessible à tous et qui peut vous accompagner dans toutes sortes de situations, notamment :

- conflit de voisinage;
- situations locataire-propriétaire;
- relations interpersonnelles et intrafamiliales*;
- entre des citoyens et des organismes publics ou privés;
- entre des consommateurs et des commerçants;
- en milieu de travail, scolaire, sportif, en établissement de santé;
- en contexte de proche aidance;
- toute autre situation de conflit.

**sauf pour les situations de séparation impliquant une séparation de biens ou la garde d'enfants.*

L'accompagnement commence par une rencontre individuelle avec deux médiateurs, dans un lieu neutre, sur le territoire de votre MRC. À travers leur écoute et leurs questions, ils vous aident à voir plus clair dans votre situation. On peut poursuivre par une invitation à la deuxième personne, qui, si elle accepte, recevra le même accompagnement individuel. Lorsque les attentes des personnes le permettent, il peut y avoir une rencontre de médiation, dont les modalités sont à construire ensemble; la médiation citoyenne est un service sur mesure.

L'objectif de la médiation citoyenne est de favoriser l'accès et l'implication des personnes dans les activités de justice en marge des tribunaux, de promouvoir la communication et le vivre ensemble, de mettre en place des espaces d'échanges sécuritaires entre les personnes et de les outiller pour faire face à des situations conflictuelles.

Vous n'êtes pas certain que la médiation citoyenne soit le bon service pour vous? Appelez-nous.
Nos médiateurs prendront le temps de vous écouter, d'expliquer comment ils peuvent vous accompagner et, au besoin, vous rediriger vers un autre service.

Les unités de médiation citoyenne des sept MRC de l'Estrie sont disponibles pour vous accompagner. Laissez un message au 819 791-7397 et un médiateur vous rappellera dans les 48 h.

Visitez equijustice.ca pour plus d'information.

Ce service gratuit et confidentiel, offert par des médiateurs d'Équijustice Estrie, est disponible dans votre région, en partenariat avec la Chambre des notaires.

Soyez dédommagés pour les dégâts des véhicules hors route

Saviez-vous que vous pouvez recevoir une aide financière pour compenser les pertes et dommages causés à vos terres agricoles par le passage des véhicules hors route comme les motoneiges?



Vous avez jusqu'au 31 décembre 2025 pour déposer votre demande dans le cadre du Programme de compensation et de prévention des préjudices aux terres agricoles attribuables aux véhicules hors route (PCPP).

L'aide financière vise à pallier les pertes de cultures, les pertes de bovins et les bris d'infrastructures légères.

Mécanismes de prévention et de participation

Rappel des obligations des employeurs

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
Centre d'emploi agricole de l'Estrie

Le 1er octobre dernier, le *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation* est entré en vigueur, mettant fin au régime intérimaire en place depuis avril 2022.

Quels sont les impacts de ce règlement pour les entreprises du secteur agricole?

En résumé, les employeurs agricoles, comme ceux des autres secteurs d'activité, doivent implanter des mécanismes de prévention et de participation dans tous leurs établissements enregistrés à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Les mécanismes applicables à chaque entreprise sont déterminés en fonction du nombre de personnes employées. Tous les types d'employés sont inclus dans le calcul, soit la main-d'œuvre locale ou étrangère, permanente ou temporaire, saisonnière, prêtée ou louée.

Voici les deux catégories d'entreprises :

Entreprises employant 19 travailleurs et moins

- Mécanisme de prévention : élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action (identification des risques)
- Mécanisme de participation : désignation d'un agent de liaison

Entreprises employant 20 travailleurs et plus

- Mécanisme de prévention : élaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention (identification des risques) et réalisation d'une analyse des risques
- Mécanisme de participation : désignation d'un représentant en santé et sécurité et formation d'un comité de santé et de sécurité

Il est important que les agents de liaison, les représentants Santé, sécurité au travail (SST) et les membres du comité SST soient désignés par les travailleurs et parmi les travailleurs.

En visitant le site www.upa.qc.ca/producteur, dans la section Santé et sécurité, vous trouverez toutes les informations utiles : liens importants, modèles de plan d'action et de programme de prévention, ainsi que des aide-mémoires pour vous aider à comprendre et à implanter les mécanismes obligatoires. Vous pouvez aussi numériser le code QR avec votre téléphone intelligent.

Vous y trouverez aussi la formation en ligne pour l'agent de liaison, qui est obligatoire et gratuite.

Pour les entreprises ayant besoin d'un soutien supplémentaire, le Centre d'emploi agricole de l'Estrie offre des visites gratuites dans le cadre du programme Prévention agricole plus.

Pour plus d'informations, communiquez avec Valérie Giguère, notre préventionniste en SST : vgiguere@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5131.

La publication de cet article a été rendue possible avec la participation financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Nouvelles règles pour déclarer l'eau prélevée

Maxime Guénard, ing., conseiller - génie agroenvironnemental
Club agroenvironnemental de l'Estrie

Quelle sécheresse cet été! Après un printemps particulièrement pluvieux, on s'attendait à une autre saison humide, voire mouillée. Finalement, plusieurs entreprises agricoles ont dû redoubler d'efforts pour abreuver leur troupeau et irriguer leurs cultures. L'Estrie n'a d'ailleurs pas été épargnée par ce manque d'eau. Ressource essentielle dans tous les secteurs, l'eau est devenue un sujet de préoccupation généralisé à la grandeur de la province.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs souhaite d'ailleurs mieux encadrer son utilisation et son prélèvement afin d'assurer une gestion durable et équitable entre tous. Dans le but d'obtenir une meilleure caractérisation des prélèvements en eau sur le territoire, le gouvernement du Québec exige maintenant que les entreprises agricoles ayant prélevé 50 m³ d'eau ou plus au moins une journée dans l'année 2025 en fassent la déclaration avant le 1er mars 2026. Cette déclaration devra également inclure des estimations mensuelles des volumes d'eau prélevée et consommée.

Pour soutenir les producteurs et productrices, le ministère met à leur disposition un guide de soutien aux entreprises agricoles. Les conseillers et conseillères du Club agroenvironnemental de l'Estrie sont également disponibles pour vous accompagner dans cette démarche. Contactez-nous!

Maxime Guénard, ing., 438 888-7886 ou mguenard-tessier@cae-estrie.com.

Gala du Réseau des fermes durables le 24 février

Pour la première fois, la Journée du Réseau des fermes durables prend la forme d'un gala! Une occasion unique de célébrer l'innovation et le leadership agroenvironnemental de nos producteurs.

Sous la thématique ***Reconnaître pour mieux cultiver,*** nous remettrons des distinctions à des producteurs qui se démarquent par leurs pratiques exemplaires et novatrices, un véritable hommage au savoir-faire durable de notre région.

Au programme, des conférences percutantes autour des grands axes du Plan d'agriculture durable :

- optimiser la gestion de l'eau;
- améliorer la santé et la conservation des sols;
- améliorer la gestion des matières fertilisantes;
- réduire l'usage des pesticides et les risques associés;
- améliorer la biodiversité;
- adaptation aux changements climatiques.

Un événement inspirant, à ne pas manquer le 24 février 2026, au Centre de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Sherbrooke.

Une collaboration du Club agroenvironnemental de l'Estrie, de la Fédération de l'UPA-Estrie, du Cégep de Sherbrooke, du CIAgricole et du MAPAQ-Estrie.

Information : Danielle Giroux, directrice générale
Club agroenvironnemental de l'Estrie
819 943-4042, dgiroux@cae-estrie.com



Les producteurs estriens au cœur de la protection des espèces en péril

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement et faune

La Fédération de l'UPA-Estrie a récemment été honorée lors du 31e Gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons de l'Est, en recevant un Prix Distinction pour son projet Mobilisation de la communauté agricole de l'Estrie pour la conservation des espèces en péril et de leurs habitats.



Ce projet vise à outiller les producteurs pour intégrer la conservation directement dans leurs pratiques agricoles. Un guide pratique, conçu spécialement pour les fermes de la région, présente les espèces en péril qui fréquentent nos milieux agricoles. Il contient des fiches descriptives, des conseils simples et des recommandations concrètes pour favoriser leur habitat, sans compromettre la production.

Grâce au soutien d'Environnement et Changement climatique Canada, plusieurs producteurs estriens ont déjà posé des gestes significatifs :

- 11 fermes ont installé 65 nichoirs pour les hirondelles rustiques;
- 5 fermes ont accueilli des dortoirs pour chauves-souris;
- 10 fermes ont semé des bandes fleuries pour attirer les pollinisateurs;
- 8 fermes ont adopté la fauche ou le pâturage retardé, bénéfique pour le goglu des prés;
- 2 fermes ont aménagé des haies ou îlots fleuris;
- 6 fermes ont planté des haies diversifiées ou élargi leurs bandes riveraines.



Patsy Inglis, présidente de la Fondation estrienne en environnement, Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement et faune et Michel Brien, président de la Fédération de l'UPA-Estrie. Photo : Frédérick Gosselin

Ces actions démontrent que la **production agricole et la biodiversité peuvent aller de pair**. Pour valoriser ces efforts, des affiches et panneaux d'interprétation ont été créés, notamment pour les fermes agrotouristiques, afin de sensibiliser les visiteurs. Deux capsules vidéo viennent compléter le guide pour faciliter la mise en œuvre des pratiques.

Chaque geste compte!

Pour en connaître davantage, consultez le site Web de la Fédération de l'UPA-Estrie estrie.upa.qc.ca/producteur à la section Environnement et Faune ou numérisez le code QR suivant :





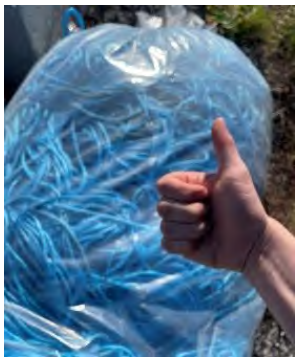
La collecte des plastiques agricoles : il faut s'adapter!

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement et faune

D'importantes quantités de plastiques sont utilisées par les entreprises agricoles chaque année. Considérant la courte durée de vie de plusieurs de ces plastiques (souvent à usage unique), plusieurs milliers de tonnes de plastiques résiduels prennent malheureusement le chemin du site d'enfouissement.

La collecte des plastiques agricoles en porte à porte, ou par points de dépôt, se doit de respecter certaines directives. **Le tri par catégories** ainsi que **la propreté** des plastiques sont des éléments essentiels en vue de la récupération et de la valorisation. Chaque type de plastique a son propre recycleur d'où l'importance de ne pas mélanger les matières.

À faire







✓ Ficelles seulement
✓ Plusieurs grands sacs attachés ensemble
✓ Sacs de pellicule d'ensilage seulement

À éviter









✗ Les filets de balles rondes dans le conteneur = contamination
✗ Les ficelles dans le ballot = contamination
✗ Plusieurs types de plastiques agricoles ensemble = contamination
✗ Ficelles, pellicule d'ensilage dans un sac de moulée = contamination

Assemblées de secteurs des producteurs de lait de l'Estrie

Catherine Villeneuve, conseillère à la vie syndicale

Les Producteurs de lait de l'Estrie

Vous êtes invités à noter la date de votre assemblée de secteur à votre agenda. Des avis de convocation vous seront envoyés par la poste. Les sujets abordés seront, entre autres, l'échange de crédits de quota ainsi que la qualité du lait.

Seront également à l'ordre du jour : les statistiques de production et les perspectives à venir, la période de résolutions et les propositions de délégués en vue de l'assemblée générale annuelle de février. Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Secteur	Date	Heure	Endroit
Des Sources	19 janvier 2026	9 h 30	Le P'tit Bonheur de Saint-Camille 162, rue Miquelon à Saint-Camille
Memphrémagog/Coaticook	20 janvier 2026	9 h 30	Pub l'Épervier 80, rue St-Jacques Sud à Coaticook
Val-St-François et Sherbrooke	23 janvier 2026	9 h 30	Resto pub St-Gab's 66, rue Principale Sud à Windsor
Haut-Saint-François	27 janvier 2026	9 h 30	Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay à Cookshire-Eaton
Granit	29 janvier 2025	9 h 30	Salle Fernand-Breton 507, route 108 Ouest à Stornoway

Cours de ferme et accessibilité des laiteries

Avec les températures froides et les précipitations de neige, nous vous rappelons que, selon l'article 5 de la *Convention de transport du lait*, le producteur doit maintenir en bon état, sur sa ferme, à longueur d'année, un chemin carrossable pour le camion-citerne du transporteur permettant l'accès à la laiterie en toutes circonstances et sans entraves. Il est important que les producteurs coopèrent avec les transporteurs afin d'assurer le ramassage du lait et d'éviter les retards.

Inscription au Programme de paiements directs de la Commission canadienne du lait (CCL)

Avez-vous reçu votre lettre de la Commission canadienne du lait? Vous avez jusqu'au **31 mars 2026** pour vous inscrire au Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.



Volet environnement de proAction

Vos données sont-elles à jour?

Catherine Villeneuve, conseillère à la vie syndicale

Votre validation proAction approche? Pensez à vérifier si votre Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) et votre questionnaire environnemental sont toujours valides. Vous trouverez un rappel de le faire au dos de votre aide-mémoire proAction, mais il n'y aura pas de notification dans l'Extranet.

Pour consulter les dates de validité, visitez la section proAction de votre Extranet. En cliquant sur la section « Volet environnement » du menu de gauche, vous accéderez à l'onglet sur le PAA et le questionnaire environnemental.

Pour le PAA, trois possibilités existent

- Vous avez l'équivalent d'un PAA déjà saisi directement sur l'Extranet : vous verrez apparaître la date de production du PAA. Si cette date remonte à plus que 5 ans, votre PAA n'est plus valide.
- Vous détenez un PAA produit par un agronome et vous l'avez inscrit dans l'Extranet avec le numéro d'identification ministériel (NIM) : vous verrez apparaître la date de production du PAA et la date limite de sa validité. Au-delà de cette date, votre PAA n'est plus valide. (Voir exemple dans l'image ici-bas).
- Vous détenez un PAA produit par un agronome, mais vous n'avez pas enregistré le NIM dans l'Extranet : veuillez avoir votre PAA en main lors de votre évaluation proAction et assurez-vous qu'il ait été produit il y a moins de 5 ans.

Pour le questionnaire environnemental

Le questionnaire environnemental doit être rempli tous les deux ans. Dans l'Extranet, vous verrez apparaître la date à laquelle vous l'avez rempli. Si cette date remonte à plus de deux ans, vous devez remplir le questionnaire à nouveau, et ce, même si vous voyez la mention « Vous avez complété le questionnaire environnemental ». Pour ce faire, cliquez sur « Consulter le questionnaire », puis sur « Réinitialiser le questionnaire ».





EN1 : PAA ou PAA équivalent

Le Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) permet de tracer le portrait global de la situation agroenvironnementale de l'entreprise et d'identifier l'ensemble des éléments à améliorer qui ont un impact sur l'environnement et, souvent, sur le rendement de l'exploitation agricole. Il permet de trouver des solutions réalistes et efficaces pour résoudre certains problèmes ou améliorer la situation. Il s'agit d'un outil qui permet d'avoir accès à de l'aide financière pour assurer, notamment, un accompagnement et un suivi dans la mise en œuvre des solutions envisagées.

Statut: La ferme détient un PAA 2023 valide jusqu'au *vendredi 31 mars 2028*

EN2 : Questionnaire environnemental

Vous avez complété le questionnaire environnemental.

Statut: La ferme a rempli le questionnaire environnemental le 2023-03-14

Consulter le questionnaire

Informations :
Catherine Villeneuve
cvilleneuve@upa.qc.ca
819 346-8905,
poste 5118

Les Journées acéricoles de l'Estrie

Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale

Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie

Les Journées acéricoles 2026, organisées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), les Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie, La Financière agricole et le Club acéricole du sud du Québec, seront présentées le **16 et le 31 janvier** en Estrie.

Cette année, les organisateurs vous réservent un programme diversifié qui met l'accent sur l'innovation. Il sera question de la géomatique en acériculture et des plus récents travaux de recherche sur la sève, l'architecture aérienne des érables et leurs rendements. Des conseillers acéricoles aborderont également les nouveautés en matière d'évaporateurs, alors que des conseillers en gestion traiteront de démarrage, de transfert et d'acquisition.

Vous pourrez aussi visiter plusieurs kiosques intéressants, dont ceux d'équipementiers.

Conférences

- L'évolution d'une entreprise acéricole : démarrage, transfert et acquisition
- La géomatique au service des érablières
- Diversité dans la production acéricole : au-delà de l'érable à sucre
- D'où vient la sève et qu'est-ce qui peut améliorer sa coulée?
- Évaporateurs au bois, aux copeaux, aux granules et hybrides : une option pour mon entreprise?



Le 16 janvier, à Orford
Le 31 janvier, à Lac-Mégantic

Information et inscription via le site Web du MAPAQ : www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/calendrier-evenements-bioalimentaires/journees-acericoles

Cette journée bénéficie du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Ne manquez pas la Journée ovine de l'Estrie

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

Le **6 février 2026**, rendez-vous au Centre communautaire Thérèse-Denis-Lavertu à Weedon pour une journée incontournable dédiée aux éleveurs ovins!

Au programme : conférences sur les fourrages, la laine québécoise, la fiscalité agricole, la santé du troupeau, un panel sur la fièvre Q puis une visite inspirante de la **Ferme Arc-En-Ciel** de Weedon.

Une occasion unique d'apprendre, d'échanger et de repartir outillé pour votre élevage.

Inscrivez-vous dès maintenant via le calendrier des événements sur le site du MAPAQ.
www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/calendrier-evenements-bioalimentaires/journee-ovine-de-lestrie



L'Union des producteurs agricoles
Haut-Saint-François

L'Union des producteurs agricoles
Coaticook

Activité à inscrire à votre agenda

Transfert de ferme

Lise Got, conseillère à la vie syndicale

Les productrices et producteurs agricoles du Haut-Saint-François sont invités à réserver la date du **mercredi 21 janvier** pour une activité d'information et d'échange sur les transferts de ferme.

Cette rencontre, qui se tiendra à East Angus, permettra d'aborder les aspects financiers et humains liés au transfert, de réfléchir aux bonnes questions à se poser et d'échanger avec des professionnels ainsi qu'avec d'autres producteurs agricoles.

Les détails vous seront communiqués prochainement par infolettre et sur la page Facebook de la Fédération.

Informations : lgot@upa.qc.ca ou
819 346-8905, poste 5108.





Merci aux administratrices et aux administrateurs sortants

Stéphanie Therrien, adjointe à la direction

La Fédération de l'UPA-Estrie tient à exprimer sa reconnaissance envers celles et ceux qui ont quitté leurs fonctions au sein des différents conseils d'administration au cours de l'année.

La grande famille du syndicalisme agricole repose sur l'engagement des producteurs et des productrices qui s'impliquent activement dans les syndicats locaux, les groupes spécialisés ainsi qu'à la Fédération et à l'Union. Votre contribution permet de faire avancer les idées, de faire progresser les dossiers et de donner à l'agriculture la place qu'elle mérite.

Peu importe la durée de votre engagement – que ce soit six mois ou 25 ans – chaque geste compte. Certains choisiront de revenir, d'autres échangeront un poste dans un syndicat pour s'investir ailleurs. C'est ainsi que se tisse la richesse du mouvement syndical.

À chacun d'entre vous, un immense merci pour votre dévouement et votre précieuse implication. Vous laissez une empreinte durable dans notre organisation et dans le milieu agricole.

2 ans et moins

- **Olivier Isabel** – Les Producteurs de bovins de l'Estrie (1 an)
- **Mani Allamehzadeh** – Syndicat local de l'UPA du Granit (1 an)
- **Mario Lachance** – Syndicat local de l'UPA du Granit (1 an)
- **Alexandre Lavoie** – Syndicat local de l'UPA du Granit (2 ans)
- **Caroline Vallée** – Syndicat local de l'UPA du Granit (2 ans)
- **Cynthia Gagnon** – Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et Sherbrooke (2 ans)
- **Denis Lussier** – Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et Sherbrooke (2 ans)
- **Lindsay-Jane Gowman** – Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog (2 ans)
- **Maude Fontaine** – Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (2 ans)

3 à 5 ans

- **Mario Roy** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (3 ans)
- **Pierre Bernier** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (3 ans)
- **Sophie Mitchell** – Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et Sherbrooke (3 ans)
- **Caroline Fillion** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (4 ans)
- **Tristan J. Sparkes** – Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François (4 ans) et Les Producteurs de bovins de l'Estrie (2 ans)
- **Samuel Lanctôt** – Syndicat local de l'UPA de Coaticook (4 ans)
- **Étienne Brodeur-Bond** – Les Producteurs de bovins de l'Estrie (5 ans), Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (4 ans) et Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François (2 ans)
- **Éric Decubber** – Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François (5 ans)
- **Guillaume Faucher** – Syndicat local de l'UPA du Granit (5 ans)
- **Marika Lemieux** – Syndicat local de l'UPA de Coaticook (5 ans) et Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (2 ans)

6 à 10 ans

- **Francis Fleury-Cliche** – Syndicat local de l'UPA du Granit (7 ans) et Les Producteurs de bovins de l'Estrie (2 ans)
- **Manon Therrien** – Syndicat local de l'UPA Des Sources (8 ans)
- **Mélanie Éliane Marcoux** – Les Agricultrices de l'Estrie (8 ans) et Syndicat local de l'UPA de Coaticook (8 ans)
- **Maxime Lafond** – Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (9 ans) et Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François (2 ans)

(page suivante …)

(… la suite)

10 ans et plus

- **Marcel Dubé** – Syndicat local de l'UPA du Granit (12 ans)
- **Claude Goulet** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (15 ans) et Les Producteurs de lait de l'Estrie (4 ans)
- **Robin Cotnoir** – Syndicat local de l'UPA de Coaticook (16 ans)
- **Mario Quirion** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (31 ans)
- **André Campeau** – Syndicat de l'UPA de Frontenac (33 ans) et Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie (11 ans).

Mention spéciale aux membres sortants du conseil d'administration de la Fédération de l'UPA-Estrie

Guillaume Dame s'est engagé pour la première fois en septembre 2012 à titre d'administrateur au Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog. Il a ensuite été élu président de son Syndicat en 2015, fonction qu'il a occupée jusqu'en octobre 2025.



Au fil des années, il a également assumé le rôle de vice-président de la Fédération de l'UPA-Estrie et a siégé 6 ans au conseil exécutif. De 2015 à 2022, il s'est également impliqué au sein des Producteurs de bovins de l'Estrie, en contribuant notamment au comité de mise en marché des veaux d'embouche.

Son implication a laissé une empreinte durable. Guillaume s'est toujours exprimé avec franchise, animé par le désir de faire progresser les dossiers et d'amener des changements concrets. Nous lui souhaitons maintenant de profiter pleinement de beaux moments en famille.

Bernard Lapointe, selon nos archives, a débuté son implication en octobre 1993, bien qu'une rumeur suggère qu'il aurait amorcé son engagement en 1981! Quelle que soit l'année de départ, son parcours témoigne d'une longévité remarquable.



Bernard devient président du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François en octobre 2002. Il occupe ensuite la vice-présidence en 2005, puis reprend la présidence en 2006. Après une pause en 2007, il revient en 2019, directement à la présidence du Syndicat. Il a quitté cette fonction en octobre dernier, tout en demeurant administrateur au sein du Syndicat.

Nous désirons souligner avec gratitude l'ensemble de sa contribution en tant que président au fil de toutes ces années. Bernard est un syndicaliste engagé, passionné par l'agriculture et profondément attaché à son milieu.

Puisqu'il pourra désormais profiter davantage de son temps, nous lui souhaitons de savourer pleinement de la vie à la maison.

Véronique Guizier s'est jointe aux Agricultrices de l'Estrie et au Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog en février 2018. En mars 2021, elle est élue vice-présidente des Agricultrices de l'Estrie, avant d'en assumer la présidence en février 2022. Elle occupe ce rôle jusqu'en octobre 2025, moment où elle est élue présidente des Agricultrices du Québec. Elle poursuit également son engagement comme administratrice au Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog.



Nous tenions à souligner la contribution remarquable de Véronique au cours des 3 dernières années au sein de notre conseil d'administration. Nous sommes convaincus qu'elle continuera de faire rayonner l'Estrie sur la scène québécoise. Nous lui offrons tous nos remerciements et nos meilleurs souhaits pour la suite de son mandat national.



Ajouts de kiosques pour La Grande foire des Saveurs!

Valérie Martin, responsable administrative et aux communications
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

La Grande foire des Saveurs, présentée par Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, est de retour au Centre de foires de Sherbrooke les 1er février (grand public) et 2 février (acheteurs)… et ça promet!

Bonne nouvelle : nous ajoutons 10 kiosques de plus pour les exposants bioalimentaires! C'est LE rendez-vous estrien à ne pas manquer pour faire rayonner vos produits. Ambiance festive, rencontres inspirantes et tonnes d'occasions d'affaires. Réseautage, partenariats, maillages, contrats potentiels et échanges fructueux vous y attendent. Ne ratez pas votre chance de faire partie de l'événement!

Inscription : www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/la-grande-foire-des-saveurs-exposants



Joyeuses Fêtes!

En cette période festive, toute l'équipe du CIBLE, vous souhaite des célébrations locales, gourmandes et remplies de belles découvertes. Que la nouvelle année vous apporte inspiration, fierté et succès dans vos projets. Merci de contribuer, chacun à votre façon, à faire rayonner le savoir-faire bioalimentaire de notre région. Au plaisir de savourer 2026 à vos côtés.

Pour ne rien manquer des projets du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre sur www.createursdesaveurs.com ou rendez-vous sur Facebook, Instagram et TikTok.